

# **Budget contributif de La Rosêe Le mode d’emploi**

"Un budget contributif est un outil de rétribution qui permet à un collectif de s’autogérer financièrement de façon transparente et démocratique"   
 *imaginaire communs - numéro 1, Anis Catalyst*

Définition

Le réseau dispose d’un budget contributif. Ce budget permet aux membres rétribuer son travail pour les contributions qu'ils effectuent dans le cadre des différents chantiers du réseau. Chaque membre peut demander une rétribution à hauteur de ce qu’il estime juste, et ce en l’affichant en toute transparence au reste du collectif, qui peut en cas d’abus ou d'incompréhension, remettre en question sa demande.  
  
Déroulé\*  
  
1\_Chaque début d’année les groupes de travail et le conseil d’animation de La Rosêe composent une feuille de route annuelle et y affecte des budgets contributifs.   
  
2\_En relation avec les référent.es des groupes de travail et des projets, les membres passent à l’action pour mettre en œuvre ces actions.

3\_Dans un registre commun, les contributeur.ices enregistrent leurs temps d’implication et peuvent demander des rétributions. Ce fonctionnement est encadré par un règlement.

4\_Chaque trimestre, les demandes de rétributions sont collectivement discutée puis validée. Ces discutions peuvent avoir lieu à l’échelle des groupes projets, des groupes de travail ou du conseil d’animation. Le versement est ensuite effectué aux contributeurs.

[\*pour connaître le déroulé détaillé cliquez ici](https://cloud.tierslieuxoccitanie.com/index.php/s/qMPtfsGoCToDmmE)

Règlement

Les contributeur.ices doivent avoir lu ce règlement :

[cliquez ici pour afficher le règlement](https://cloud.tierslieuxoccitanie.com/index.php/s/53jizwTjcJ8HAtB)

Outil budget contributif

L’outil utilisé pour encadrer et suivre le budget contributif La Rosêe dispose d’un registre :

[cliquez ici pour accéder au registre du budget contributif](https://docs.google.com/spreadsheets/d/1PL0GzKGSByEgNM8Fs2uTrlgXjDOJhSTApRqaR7dwM6o/edit#gid=0)

Cliquez ici pour afficher la vidéo explicative :

[vidéo explicative pour prendre en main le registre du budget contributif](https://visio.tierslieuxoccitanie.com/playback/presentation/2.3/9ef5a83cf5948f2f0eece665facb9b78f78e5231-1692604666071)